

Bléruais • Boisgervilly • Gaël • Irodouër • La Chapelle-du-Lou-du-Lac • Landujan • Le Crouais • Médréac •
Montauban-de-Bretagne • Muël • Quédillac • Saint-Malon-sur-Mel • Saint-Maugan • Saint-Méen-le-Grand •
Saint-Onen-Le-Chapelle • Saint-Pern • Saint-Uniac

DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION

MAISONS DE LA PETITE ENFANCE

COMMUNAUTAIRES

Date limite de réception : 10 janvier / 18 avril / 5 septembre

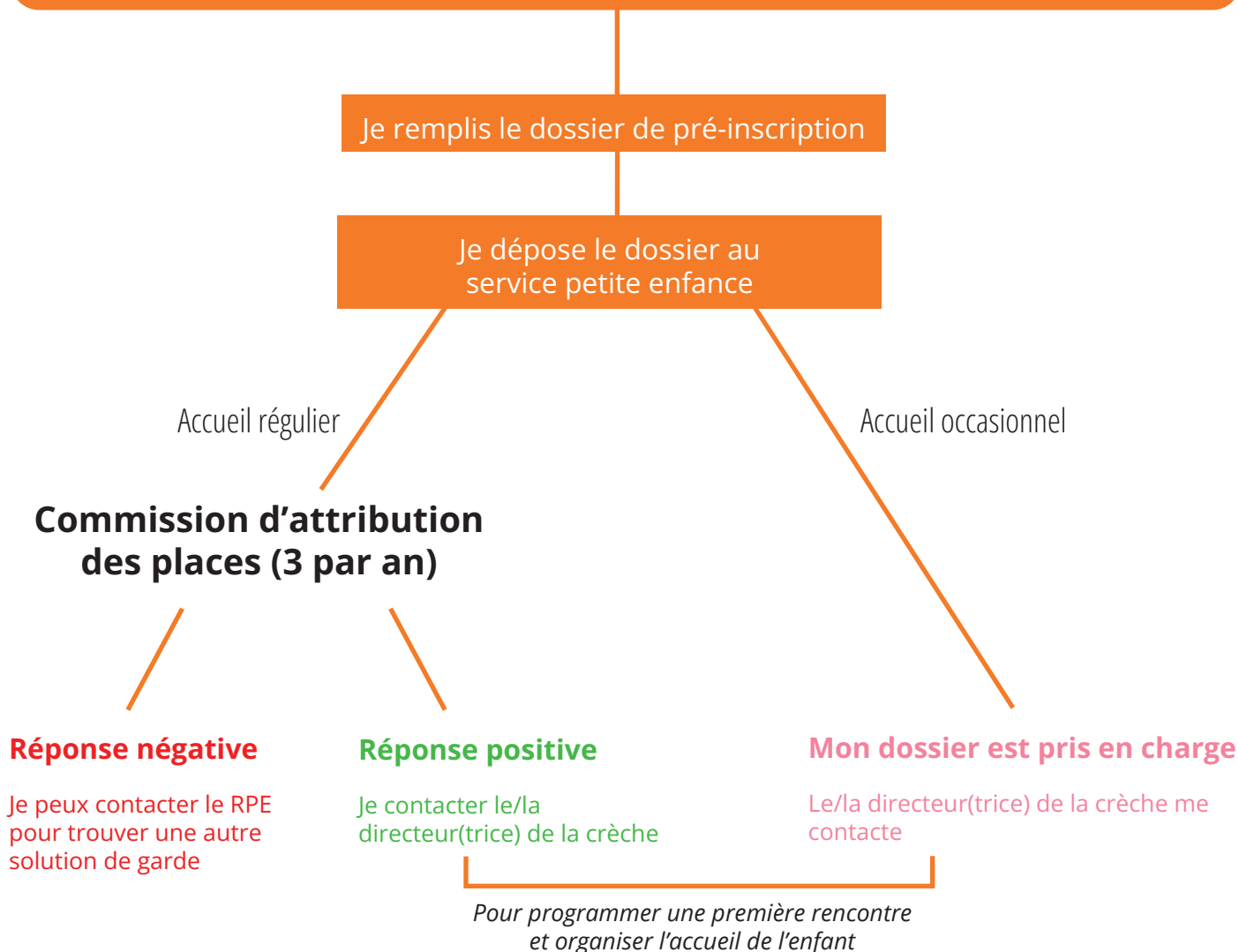
Communauté de communes
**Saint-Méen
Montauban**



PETITE ENFANCE

www.stmeen-montauban.fr

Comment inscrire mon enfant dans un des multi-accueils de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban ?



Les dossiers devront être retournés au moins 10 jours ouvrés avant la commission d'attribution des places à l'adresse suivante :

Communauté de communes Saint-Méen Montauban
 Service Petite Enfance
 Manoir de la Ville Cotterel
 46, rue de Saint-Malo - BP 26042
 35360 Montauban-de-Bretagne

Date des commissions d'attribution des places	Date limite de réception des dossiers
mercredi 29 janvier 2025 à 9h	vendredi 10 janvier 2025
mercredi 14 mai 2025 à 9h	mercredi 18 avril 2025
mercredi 24 septembre 2025 à 9h	vendredi 5 septembre 2025

Date de réception de la demande : _____
(à remplir par le service petite enfance)

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans un des multi-accueils de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban ?

Notre équipe de professionnels a établi un projet qui vise à accueillir votre enfant dans les meilleures conditions.

Renseignements concernant l'enfant

Prénom	
Nom	
Date de naissance (ou date d'accouchement prévue)	
Sexe	<input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Fille
Adresse de l'enfant	

Pour quel type d'accueil souhaitez-vous inscrire vos / votre enfants(s) ?

En accueil occasionnel

Il répond à un besoin anticipable et ponctuel.

A la réception de ce dossier, la directrice du multi-accueil prendra rendez-vous avec vous pour remplir le dossier d'inscription.

Vous pourrez alors réserver par téléphone des places sur des jours précis 3 semaines à l'avance.

En accueil régulier

Il répond à un besoin de mode de garde permanent. C'est un engagement écrit qui précise vos besoins d'accueil selon un planning établi et donne lieu à la signature d'un contrat jusqu'au 3 ans de l'enfant ou jusqu'à l'entrée à l'école.

Votre dossier de pré-inscription sera étudié en commission d'attribution des places.

A partir de quelle date souhaitez-vous que vos / votre enfants(s) soient / soit accueilli(s) ?

Ordre de choix du multi-accueil (numéroter en ordre de préférence si nécessaire) :

Ordre de choix (de 1 à 2 ou 1 à 3 ou 1 à 4)	Multi-accueil intercommunal	Horaires d'ouverture (du lundi au vendredi)
	À Irodouër «Les mézilles»	de 7h45 à 18h45
	À Muël «Les ribouettes»	de 7h30 à 18h30
	À Saint-Méen-le-Grand «Les parvolettes»	de 7h45 à 18h45
	À Montauban-de-Bretagne «Les berruchettes»	de 7h30 à 18h30

Renseignements administratifs**Parent 1**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP/ville _____

Tél. fixe _____

Tél. portable _____

Mail _____

Situation professionnelle
 en activité
 temps plein temps partiel

Profession exercée : _____

 en formation, étudiant (e) en recherche d'emploi en congé parental autre (précisez svp) _____Lieu de travail ou formation (commune) :
_____Régime d'allocataire
_____ CAF n°allocataire _____ MSA n°allocataire _____ Autre _____**Parent 2**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP/ville _____

Tél. fixe _____

Tél. portable _____

Mail _____

Situation professionnelle
 en activité
 temps plein temps partiel

Profession exercée : _____

 en formation, étudiant (e) en recherche d'emploi en congé parental autre (précisez svp) _____Lieu de travail ou formation (commune) :
_____Régime d'allocataire
_____ CAF n°allocataire _____ MSA n°allocataire _____ Autre _____

Situation familiale

Mariés Vie maritale Pacsés Séparés/divorcés Parent isolé

Vos enfants (y compris ceux qui ne fréquenteront pas le multi-accueil)

Nombre d'enfants à charge : _____ âges : _____

Pour un accueil régulier, quels sont les jours et horaires d'accueil souhaités ?

(Merci d'indiquer vos souhaits le plus précisément possible svp)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure d'arrivée					
Heure de départ					
Nombre d'heures de présence par jour					

Pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, les horaires d'arrivée et de départ sont les suivants :

- De l'ouverture à 10h
- Entre 11h et 11h30
- Entre 12h45 et 13h15
- A partir de 16h30 à la fermeture

En général, vous souhaitez un accueil pendant les vacances scolaires ?

oui non

Nombre de semaines pendant lesquelles votre enfant sera accueilli sur l'année civile : _____ semaines.

Vous souhaitez un accueil sur un planning atypique ?

(nombre de jours d'accueil et / ou horaires variables selon les semaines)

oui non

Votre demande concerne :

- une reprise d'activité après un congé maternité un déménagement /une mutation
- une formation une recherche d'emploi
- Autre (préciser svp) _____

Avez-vous un mode d'accueil à ce jour ?

oui

non

Si oui, lequel ?

Avez-vous engagé d'autres démarches de recherche de mode d'accueil ?

oui

non

Si oui, lesquelles ?

Pour une demande concernant un accueil régulier

Ce présent dossier de pré-inscription sera étudié en commission d'attribution des places, commission qui se réunira 3 fois par an. Seuls les dossiers complets seront examinés.

Les places sont attribuées en fonction de critères et des disponibilités de la structure (*Vous pouvez trouver ces critères sur le site internet www.stmeen-montauban.fr*).

A l'issue de la commission, si une place vous est attribuée, vous recevrez un courrier de confirmation correspondant à votre demande de pré-inscription.

A sa date de réception, vous aurez un délai de 3 semaines pour contacter la directrice du multi-accueil.

Passé ce délai, nous nous réservons le droit de réattribuer la place à une autre famille. Si votre demande est refusée, vous recevrez un courrier vous indiquant les démarches possibles.

En aucun cas la pré-inscription ne vaut inscription définitive.

Pour une demande concernant un accueil occasionnel

Le/la directeur(trice) de l'établissement prendra contact avec vous et fixera un rendez-vous pour inscrire votre enfant. Vous pourrez ainsi réserver des créneaux horaires en fonction des places disponibles.

Le ___/___/___

Signature des parents (obligatoire)

Pièce à fournir pour la constitution du dossier de pré-inscription

Pour les allocataires CAF et MSA, l'autorisation de consultation de la base allocataire (*cf annexe 1*)

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre :

par téléphone au : 02 99 61 74 18

par mail à l'adresse suivante : petite-enfance@stmeen-montauban.fr

Retrouvez toutes les informations, les règlements et projets du service sur le site internet www.stmeen-montauban.fr

Autorisation de consultation de la base allocataire

Nous tenons à vous informer que la caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine met à notre disposition un service Internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier d'allocations familiales nécessaires à l'exercice de notre mission.

Nous conserverons ces données dans votre dossier.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations.

Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier. En cas de refus de communication de ces éléments, le tarif «plafond» vous sera appliqué d'office.

Je soussigné (e) _____

Autorise la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban à consulter via CAFPRO ou MSAPRO les éléments de mon dossier d'allocations familiales.

N'autorise pas la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban à consulter via CAFPRO ou MSAPRO les éléments de mon dossier d'allocations familiales ou je ne suis pas allocataire de la CAF d'Ille-et-Vilaine ni de la MSA.

Je fournis donc l'élément suivant nécessaire au traitement de mon dossier (*Photocopie feuille d'imposition des revenus N-2*).

Fait à

le ___/___/_____

Signature des parents

Dossier à retourner par mail à petite-enfance@stmeen-montauban.fr

Avec le soutien de :

